

temps où nous vivons, les principes de discipline et de conduite qu'ils ont reçus de leurs maîtres du Grand Séminaire ? On les voit aller, comme d'instinct, au-devant des innovations les plus périlleuses de langage, d'allures, de relations. Plusieurs, hélas ! engagés témérairement sur des pentes glissantes où, par eux-mêmes, ils n'avaient pas la force de se retenir, méprisant les avertissements charitables de leurs supérieurs ou de leurs confrères plus anciens et plus expérimentés, ont abouti à des apostasies qui ont réjoui les adversaires de l'Eglise et fait verser des larmes bien amères à leurs évêques, à leurs frères dans le sacerdoce et aux pieux fidèles. Saint Augustin nous le dit : " Plus on marche avec force et rapidité quand on est en dehors du bon chemin, et plus on s'égare " (1).

(A suivre)

Remarque

Il est des accusations qui cadrent si peu avec le texte du document sur lequel on les appuie, que les esprits superficiels ou irréfléchis seuls sont exposés à les gober. C'est pourquoi, en pareil cas, le silence de l'accusé est la meilleure manière de témoigner le mépris dont elles sont dignes.

L'état présent de la Question scolaire.

" C'est un devoir, mes bien chers Frères, de vous dire où nous en sommes au Manitoba et au Nord-Ouest pour la question des écoles, comme je l'ai fait, du reste, dans toutes nos autres paroisses ou missions durant ma visite pastorale. Mais afin d'éviter toute inexactitude, je me permettrai de citer un document officiel, envoyé le 25 septembre dernier au Saint-Siège, par tous les évêques de la province ecclésiastique de St-Boniface :

" Au Manitoba, rien n'est réglé d'une manière définitive ; les " injustes lois scolaires de 1890 et 1894 restent absolument les " mêmes et la constitution du pays demeure encore violée ; mais " on nous fait pratiquement des concessions aléatoires dont nous

(1) Enarr. in Ps. XXXI, n. 4.